

# AVIS DE COURSE

## 3 et 4 mars 2012

### 1 – AUTORITE ORGANISATRICE

APCC VOILE SPORTIVE  
Port de Pornichet - 44 380 PORNICHET.  
Tél. : 02 40 15 48 32

### 2 – RÈGLES

2.1 - Les Règles de Course à la Voile, I.S.A.F. 2009 - 2012  
2.2 - Les prescriptions de la Fédération Française de Voile  
2.4- Le présent avis de course.

### 3 – VOILIERS

Cette épreuve est ouverte exclusivement aux J80.

### 4 – MODALITÉS D'INSCRIPTION

La compétition est ouverte exclusivement aux équipages féminins composés de 5 équipières.

Pour être inscrit, chaque membre de l'équipage devra obligatoirement présenter les documents ci-dessous :

- La licence valide 2012. (ou licence temporaire FFV)
- Le certificat médical de non contre indication à la pratique de la voile en compétition (Nom et numéro du médecin lisible et la signature) daté de 2012.
- Un chèque de caution de 1500€ par équipage à l'ordre de l'APCC.

Confirmation des inscriptions : le Vendredi 2 Mars 2012 entre 17h et 19h et le Samedi 3 Mars 2012 entre 9h et 11h au Yacht Club de l'APCC.

### 5 – PROGRAMME

#### Vendredi 2 mars

13h30 à 17h : Navigation pour prise en main du bateau  
17h à 19h : Confirmation des inscriptions, inventaire et préparation des bateaux  
19h30 : Cocktail de bienvenue, rencontre avec l'association, présentation des équipages

#### Samedi 3 mars

9h à 11h : Confirmation des inscriptions, inventaire et préparation des bateaux  
11h : Briefing  
12h : Mise à disposition, une ou plusieurs courses à suivre  
19h30 : Proclamation des résultats - Dîner des équipages

#### Dimanche 3 mars

9h : Briefing  
10h : Mise à disposition, une ou plusieurs courses à suivre  
16h30 : Remise des prix

### 6 – CLASSEMENT

Le nombre de courses par jour est à la discrétion du comité de course.

Le système de points à minima selon l'annexe A des RCV sera appliqué pour le classement des courses.

L'épreuve sera validée s'il y a eu un minimum de 1 course courue et validée.

La plus mauvaise course sera retirée si 3 courses ou plus, ont été courues et validées.

### 7 – STATIONNEMENT AU PORT

Attention à bien respecter les consignes du port car il existe des risques d'échouage.

Les bateaux seront stockés coté Mer et Terre au Pont J devant le Yacht Club de l'APCC.

### 8 – PARCOURS

Les parcours seront de type "construit" (Aller/retour) ou "côtier". Selon vos désirs Mesdames, Mesdemoiselles.

### 9 – PÉNALITES

RCV 44.3(a) ne s'applique pas.  
L'arbitrage se fera en direct sur l'eau.

### 10 – INFORMATIONS

APCC VOILE SPORTIVE  
Port de Pornichet - 44380 Pornichet  
Tél. : 02 40 15 48 32 - 06 60 67 15 99



contact

**POUR PLUS D'INFORMATIONS  
SUR LA PARTIE SPORTIVE**

(inscriptions, mise à dispo des bateaux...)

**christophe@apcc-voilesportive.com**